

Image not found or type unknown



voiture de collection et tracteur de collection en indivision

Par **marie bureau**, le **18/06/2012** à **15:20**

Une Ariane de 1950 - en état de marche - et un tracteur 'société française' même année ont toujours leurs cartes grises au nom de mon grand-père décédé en 1979. Au décès de mon oncle, fils du précédent en août dernier, j'ai été contactée par le notaire pour signer un abandon de ces engins à ma cousine, fille de mon oncle, sans contre partie alors que les deux véhicules ont une valeur 'vintage' assez importante. Que faire ? Ma cousine ne veut pas que j'aie accès aux véhicules et ne veut pas accueillir un expert.

Merci. Cordialement à vous,
marie bureau